

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE
RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425**

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. Mayo, F28 FY88, Ireland. Reg. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

PS10 - LUNETTES DE PROTECTION DYNAMIC KN

NO
IMAGE
AVAILABLE

est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat II) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN 166 1 FT, K, N (2001)

EN 170 (2C-1.2) (2002)

EN 172 (5-3.1) (1995)

ANSI/ISEA Z87 + (2015)

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

0598/PPE/22/4144

Publié par : SGS FIMKO Ltd

Takomotie 8, FI-00380, Helsinki, Finland (NB: 0598)

Signé pour et au nom de Portwest



Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 2022-06-29